

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Delphine DEPIERREUX, Conseillers communaux.

Geneviève GODFRIN, Présidente du CPAS, siège avec voix consultative.

Jacques LEBRUN, Secrétaire communal ff

Absents : Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT et Christian MATAGNE

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 09 juin 2008.

2. FABRIQUE D'EGLISE

Approuve le compte 2007 de la Fabrique d'église de Wanlin :

Recettes	Dépenses	Interv. Communale	Boni
11.924,82	8.809,59	5.130,52	3.115,23

**3. par 10 voix pour et 2 abstentions
LOGEMENT**

Approuve le Programme Communal d'actions 2009-2010 en matière de logement.

**4. par 9 voix pour et 3 abstentions
SALLE LA MIRANDE A CELLES**

Approuve le projet de promesse de vente à la commune de Houyet par MM. Francis et Jean DEFOSSEZ de la salle La Mirande à Celles, aux conditions suivantes :

→ vente pour le prix principal de 300.000 euros, au plus tôt le 1^{er} décembre 2010

→ mise à disposition gratuite à la commune jusqu'au 1^{er} décembre 2010

5. à l'unanimité

5.1. VENTE D'HERBE SUR PIED

Approuve l'acte du 05 juin 2008 par lequel le Collège communal a déclaré adjudicataire de la vente publique d'herbe sur pied croissant sur diverses parcelles communales sise à Custinne et à Wanlin les agriculteurs ci-après :

N°lot	Contenance	Montant	Adjudicataire
1	3ha40a80ca	500	Stéphan CASTENETTO à Wanlin
2	7ha28a94ca	1.348,65	Jacques DAWAGNE à Houyet
3	1ha97a54ca	180	Pascal DUJEU à Wanlin
4	3ha18a61ca	625,02	Benoît LEFEBVRE à Wanlin
5	1ha01a38ca	210	Pascal DUJEU à Wanlin
6	4ha52a20ca	805	Jean-Yves TOUSSAINT à Hour
7	6ha94a40ca	1.264,90	Jacques DAWAGNE à Houyet
Unique	0ha30a04ca	30	Stéphane DAMANET à Custinne

5.2. MOTION CONTRE LES « MOSQUITO »

Adopte une mention relative à l'interdiction des « Mosquito » en :

- Affirmant respecter la convention des droits de l'enfant ;
- Décidant que des mesures adéquates soient prises pour interdire l'installation de ces appareils sur le territoire de la commune ;
- Demandant aux Gouvernements Fédéral, Régionaux et Communautaires, d'interdire la commercialisation de ce produit et au Gouvernement Fédéral de saisir la Commission européenne à ce sujet.

5.3. BAIL DE CHASSE A MESNIL-ST-BLAISE

Autorise M. Wouter STOEFS à céder son bail de chasse du Recoupiat à Mesnil-St-Blaise à M. Lionel PLAQUETTE, aux conditions de l'adjudication initiale du 29 octobre 2003.

5.4. MAISON COMMUNALE

Marque son accord quant à l'installation de climatiseurs dans certains locaux de la Maison communale pour une dépense estimée à 3.000 € TVAC (procédure négociée sans publicité).

5.5. ECOLE DE WANLIN

Approuve le cahier spécial des charges régissant le marché relatif à l'acquisition de mobilier supplémentaire pour les classes maternelles de l'école de Wanlin pour une dépense estimée à 1.850 € TVAC (procédure négociée sans publicité).

5.6. ECOLE DE HULSONNIAUX

Approuve le cahier spécial des charges régissant l'acquisition d'un nouveau copieur pour l'école communale de Hulsonniaux pour une dépense estimée à 1.555 €TVAC (procédure négociée sans publicité).

5.7. PERSONNEL COMMUNAL

5.7.1. CONTRÔLE MÉDICAL

Décide de conclure une convention entre le Service Public Fédéral – Santé Publique – en matière de contrôle médical de l'absentéisme au travail pour les membres du personnel communal.

5.7.2. STATUT ADMINISTRATIF

Approuve le nouveau statut administratif applicable au personnel communal.

A huis clos, autorise deux interruptions de la carrière professionnelle à mi-temps dans l'enseignement et nomme une secrétaire communale à titre définitif à temps plein, avec entrée en fonction le 1^{er} octobre 2008.